

## Rapport de la Commission des finances du Conseil Communal de Bassins

### Préavis n°15/2011

#### Préavis municipal relatif à la vente d'une petite partie de la DP1013 en complément à la parcelle privée N° 102.

La Commission des finances composée de Mesdames Martina Mermoud, Christiane Matthey et de Messieurs Antoine Briachetti, Robert Dutoit, Bernard Treboux, Cédric Marti et Fabien Dubois s'est réunie les 7, 18, 21 et 28 novembre 2011.

Lors de la première séance la Municipalité nous a présenté le préavis. A notre demande, nous avons à nouveau rencontré la municipalité le 28 novembre pour des compléments d'informations.

A l'époque, l'ancien propriétaire de la parcelle n°102 avait dû créer ces cinq places de parc lors de la transformation du bâtiment n°49 qui comportait ensuite trois appartements.

Actuellement, le bâtiment n°49 ne comporte plus qu'un seul logement. Il semble qu'un nombre suffisant de places de parc en rapport avec ce logement pourraient être réaménagées sur la parcelle n°102 sans empiéter sur le domaine public.

Contrairement à ce qui est dit dans le préavis, cette partie de la DP1013 pourrait s'avérer un jour utile à la commune pour le carrefour de La Croix et s'il faut pour cela que la commune rachète du terrain il en coûtera certainement bien plus cher que le montant de CHF 12'800.- proposé aujourd'hui pour la vente.

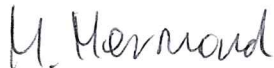
#### Conclusion

Au vu de ce qui précède, la majorité des membres de la Commission des finances recommande au Conseil Communal de Bassins **de refuser le préavis n°15/2011** qui demande :

- d'autoriser la vente de 32 m<sup>2</sup> de la DP1013 selon le morcellement indiqué et au tarif de CHF 12'800.-
- d'autoriser la Municipalité de signer l'acte notarié.

Bassins, le 2 décembre 2011

Martina Mermoud



Robert Dutoit



Cédric Marti

Bernard Treboux



Fabien Dubois  
(Rapporteur)

